

DECISION DU PRESIDENT N° : 2026 – 158

Objet : Remplacement d'un vitrage cassé dans le bâtiment 6 du quartier Ordener.

NOUS, Alain BATTAGLIA, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,
Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique,

Vu les articles L.2122.21, L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°44-CC230426 du 23 avril 2026 relative aux délégations d'attributions du Président,

Considérant qu'il est important de procéder au changement d'un vitrage cassé sur une porte intérieure du bâtiment 6 du quartier Ordener.

DECIDONS

ARTICLE 1 D'accepter et de signer la proposition de la société SERRURERIE MODERNE CREILLOISE dont le siège est situé sise 846 avenue du Tremblay, Espace commercial de Vaux, 60100 Creil, pour un montant de 155.57 € HT, soit 186.68 € TTC.

ARTICLE 2 Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, cette décision sera transmise en Sous-préfecture de Senlis au titre du contrôle de légalité. Information en sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion ;

ARTICLE 3 La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ;

ARTICLE 4 Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
- Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise).
- La société SERRURERIE MODERNE CREILLOISE

Fait à Senlis, le 22 JUIL. 2026

Certifié exécutoire compte tenu :

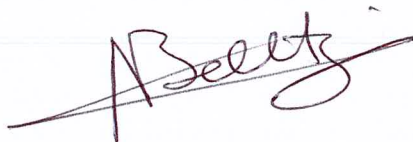
de la transmission en Sous-Préfecture le : 22 JUIL. 2026

de la publication sur le site internet de la CCSSO le : 22 JUIL. 2026

Alain **BATTAGLIA**

Président de la Communauté de Communes

Senlis Sud Oise



SERRURERIE MODERNE CREILLOISE846, AVENUE DU TREMBLAY
ESPACE COMMERCIAL DE VAUX**60100 CREIL**

Tél. : 03 44 64 49 90

Fax : 03 44 64 49 91

email : contact@serrurieriemoderne.frInternet : www.serrurerie-moderne.com

Envoyé en préfecture le 22/07/2026

Reçu en préfecture le 22/07/2026

Publié le 22/07/2026

ID : 060-200066975-20260722-2026_158-AR

S²LOW**SMC**
SERRURERIE MODERNE**Devis N° D-26/04-3461****Le 3 avril 2026**

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE

30 AVENUE EUGENE GAZEAU

60300 SENLIS**FOURNITURE ET POSE**

Vitrage

Code client : T15452

Réf.Client : rb/mm/jm - Remplacement vitrage pour ouverture de porte

Contact client, Tél.: 03 44 99 08 67 - Mobile : 06 76 53 19 17 - Fax : 06 81 81 43 40 - Email : elias.mateo@ccsso.fr; jerome.lefeuve@ccsso.frAssistant : **MURIN JESSICA (Tél.: 03 44 64 49 90)**

Livraison à l'adresse de facturation

Page N° 1/4

Réf.	Libellé	Qté	PU Net	Total HT	T
	SUITE CHAÎNE INSTALLÉE A L'ARRIÈRE DE LA PORTE:	1	95,57	95,57	1
	- Casse du vitrage pour accéder au cylindre à remplacer de la commande correspondant au devis DE00011810				
	- Fourniture et pose d'un nouveau vitrage: > Dimensions: 200x400 > Epaisseur: 33.2				
MO	Forfait pose	1	60,00	60,00	1
	Garanties SMC : 1 an déplacements, pièces et main-d'oeuvre SMC applique les garanties légales : Garantie de Conformité et Garantie des Vices Cachés dans les termes de nos CGV En outre SMC applique une garantie commerciale de 1 année, déplacements, pièces et main-d'oeuvre.				
	DÉLAI : 1 À 2 SEMAINES DATE DE COMMANDE (*) ET RÉCEPTION ACOMPTE 1/ DELAI ESTIME : 1 à 2 semaines date de validation de commande 2/ Compte tenu de la situation tendue du marché actuellement, ce délai peut être amené à être modifié				
	(*) HORS PERIODE DE CONGES				
	SMC s'engage dans une démarche de RSE Forfait dépose, enlèvement et traitement selon normes en vigueur des matériels existants si nécessaire La charte RSE de SMC est à votre disposition sur simple demande				

DESCASYSYSTEM
architecture & profils acier
JANSEN**FRANCE**
FERMETURESFABRICATION FRANÇAISE
KSM
KSM PRODUCTION
PORTAILS ALUMINIUM 5000RÉSEAU
SÉCURISTES
DE FRANCEPOINT FORT
FICHET**Profils**RGE
QUALIBAT
Votre label de fiabilité**VOTRE VALIDATION DU PRESENT DEVIS VALANT ACCEPTATION DE TOUTS SES TERMES ET DE NOS CGV, VEUILLEZ EN VERIFIER LE CONTENU.**

Réf.	Libellé	Qté	PU Net	Total HT	T
	SUIVEZ nous sur les réseaux sociaux et PARTAGEZ votre expérience : Site Internet : https://www.serrurerie-moderne.com Google : https://goo.gl/maps/8QKM9tpDkKLCdNqWA FaceBook : https://www.facebook.com/SerrurerieModerneCreilloise				
	Acceptation du présent devis : Signature précédée de la mention : "Lu et Approuvé. Devis reçu avant exécution des travaux, bon pour accord, le (date du jour)" SUR LA PAGE DU MONTANT TOTAL + PARAPHE sur chacune des autres pages du devis NOTA 1 : Le présent devis est soumis à l'approbation du métreur qui se réserve le droit de le modifier lors du relevé de côtes NOTA 2 : Nous nous réservons, en cas de commande partielle, de revoir nos prix FINANCEMENT : Si votre achat est soumis à un financement par un organisme de crédit, merci de le signaler à SMC à l'acceptation du présent devis. Sans information de votre part, SMC considère que son financement est propre. L'acceptation du présent devis sous-entend que vous avez pris connaissance de nos CGV qui y sont jointes. ADMINISTRATIF : Toutes les démarches administratives restent à la charge du client. L'acceptation du présent devis sous-entend que le client déclare avoir pris connaissance de ses obligations liées au Code de Construction et de l'Habitation (C.C.H), des règles du Syndic de Copropriété, des assurances, de l'administration et de celles des Bâtiments de France s'il y a lieu.				

SERRURERIE MODERNE CREILLOISE
60100 CREIL

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE
30 AVENUE EUGENE GAZEAU
60300 SENLIS

Envoyé en préfecture le 22/07/2026

Reçu en préfecture le 22/07/2026

Publié le 22/07/2026

ID : 060-200066975-20260722-2026_158-AR

Le 3 avril 2026

S²LOW

Page N° 3/4

Réf.				Libellé	Qté	PU Net	Total HT	T
T	TVA	Montant HT	Montant TVA					
1	20,00	155,57	31,11	MONTANT HT (HORS MO)			95,57 €	
				FORFAIT POSE HT			60,00 €	
				MONTANT TOTAL HT			155,57 €	
				MONTANT TVA			31,11 €	

Mode de règlement : 40 % à la commande - Solde à Réception de Facture

Montant à régler à la commande : 74,67 €

Solde restant à régler : 112,01 €

Visuels non contractuels

Devis valable 15 jours. Date limite de l'offre : 18/04/2026

Garantie Décennale AXA n°0000020953519404

Traitement des déchets : Eco Recycling - Rue Robert Des nos - 60510 Bresles

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé. Devis reçu avant exécution des travaux, bon pour accord"

MONTANT TOTAL TTC : 186,68 €

Conformément aux dispositions de l'article L 541-10-13 du code de l'environnement, la société précitée s'est vu attribuer par l'ADEME le numéro d'identification unique (IDU) suivnat : **FR364497_04QCY**

RIB SMC
IBAN : FR76 1627 5000 1108 0006 6902 370
BIC : CEPAFRPP627
CAISSE D'EPARGNE - CENTRE D'AFFAIRES COMPIEGNE VALOIS
CENTRE D'AFFAIRES COMPIEGNE
8 RUE VADE
80064 AMIENS CEDEX 9

Portes et Fenêtres - Volets - Portes de Garage - Portails et Motorisations - Contrôles d'Accès - Verrières d'Intérieur - Reproduction de clés - Organigramme de Clés - Portes Blindées & Coffres-forts



VOTRE VALIDATION DU PRESENT DEVIS VALANT ACCEPTATION DE TOUTS SES TERMES ET DE NOS CGV, VEUILLEZ EN VERIFIER LE CONTENU.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE SMC 2021

1- Principes Généraux – Champ d'application : Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente à l'exclusion de tout autre document tel que prospectus, catalogues émis par SMC et qui n'ont qu'une valeur indicative. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de SMC, prévaloir sur les présentes conditions générales de vente. Toute condition contraire posée par l'acheteur sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à SMC, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. L'acheteur déclare en conséquence accepter expressément et sans réserves les présentes conditions générales. Elles prennent sur tout autre document établi par l'acheteur, et constituent le seul et unique acte de la négociation commerciale, conformément aux dispositions de l'article L. 441-6 du Code de commerce. La version des présentes conditions générales établie en langue française prévaut sur toute traduction qui pourrait être faite.

1.1. Utilisation des données personnelles : Le client consent à l'utilisation de ses données par le vendeur. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, le client dispose à tout moment :

- D'un droit d'accès aux données personnelles le concernant, d'un droit de les faire rectifier ou compléter
- D'un droit à l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement les concernant, ou du droit de s'opposer au traitement
- Lorsque le traitement est fondé sur leur consentement, du droit de retirer ce droit à tout moment
- Du droit de définir les directives générales ou particulières quant au sort post mortem de ses données personnelles
- Du droit de déposer une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente, en l'occurrence la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

Ces demandes doivent être adressées à SMC par courrier envoyé à l'adresse suivante : SMC - 846 avenue du Tremblay BP93034 60311 Creil Cedex2, par mail à l'adresse : contact@semeriamodernefr.fr, par fax au 03 44 64 49 91.

SMC s'engage à respecter le Règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018. Le responsable de la collecte et du traitement des données personnelles est donc la société : SMC Sas, Capital 37 000 €, Siège social : 846 avenue du Tremblay - 60100 Creil, RCS Compiègne 337 821 706.

1.2. Dans ce cadre, SMC pourra collecter les données suivantes : raison sociale, nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, adresse de courrier électronique, numéro de TVA, données relatives aux moyens de paiement, adresse de livraison, historique de la relation contractuelle, origine de la vente ou de la commande, correspondance avec le client. Les finalités des traitements de données effectuées par SMC sont les suivantes : la gestion des commandes et des livraisons, la facturation des commandes, la gestion des comptes clients, le suivi et l'optimisation de la relation client, l'envoi de campagnes promotionnelles sur nos produits et services, les statistiques de fréquentation du site. Sans que cette liste ne soit limitative, les données nominatives collectées par SMC sont à usage purement interne, et ne font l'objet d'aucune communication, cession ou divulgation à des tiers. La durée de conservation des données personnelles lors de la fermeture du compte client est de 5 ans à compter de la livraison de la dernière commande.

2- Devis : Sauf spécifications contraires, les devis sont établis à titre gratuit et ne donnent pas lieu à perception d'arrhes ni d'acompte. Toutefois, dans le cas de projets ou d'études complexes ou de demandes multiples, la société SMC se réserve le droit de demander une participation aux frais d'établissement du devis. Les offres de prix sont remises à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées par la société SMC après réalisation d'un relevé ou d'un mètre définitif. Le prix indiqué au devis comprend : la fourniture des matériaux nécessaires à la réalisation de l'ouvrage, la main d'œuvre de fabrication et de pose, les taxes en vigueur applicables (T.V.A.). Quand il n'est pas accompagné d'un plan, le devis inclut une description au moins sommaire des fournitures à mettre en œuvre et des travaux à réaliser. Le devis est valable deux mois, sauf spécifications contraires portées sur celui-ci. La société SMC conserve la propriété intellectuelle de ses projets et notamment des plans éventuellement remis au client.

3- Commande :

3.1. Commande validée au domicile du client : Une commande ne pourra être prise en considération que sur un ordre écrit du client ou le retour d'un exemplaire du devis remis par la société SMC dûment signé et daté par le client et revêtu de la mention "Lu et approuvé, bon pour accord". Le contrat n'est définitivement conclu qu'après réception du devis signé et versé par le client de l'acompte précisé sur le devis. Les annulations ne sont acceptées que si elles sont faites par écrit et, par le client, dans un délai de quatorze jours suivant l'acceptation du devis. Passé ce délai, la société SMC pourra conserver au titre de frais de dédit une partie ou la totalité de l'acompte versé.

3.2. Commande validée au sein de notre établissement : Une commande ne pourra être prise en considération que sur un ordre écrit du client ou le retour d'un exemplaire du devis remis par la société SMC dûment signé et daté par le client et revêtu de la mention "Lu et approuvé, bon pour accord". Le contrat n'est définitivement conclu qu'après réception du devis signé et versé par le client de l'acompte précisé sur le devis. Les annulations ne sont pas acceptées, mais si le client exprime ce souhait par courrier adressé à SMC, la société SMC pourra conserver au titre de frais de dédit une partie ou la totalité de l'acompte versé.

3.3. Sauf stipulation contraire, tous les marchés passés par la société SMC sont soumis aux présentes Conditions Générales de Vente.

4- Délais d'intervention : Les délais sont communiqués à titre indicatif, la société SMC étant elle-même tributaire de ses fournisseurs. Sauf accord amiable avec la société SMC, aucun retard de ce fait, ni pour cause de grèves, intempéries ou autre cas de force majeure, ne saurait justifier l'annulation de la commande par le client sans ouvrir droit à indemnité au bénéfice de la société SMC. En outre, ces délais pourront être révisés en fonction des retards imputables au client, notamment dans le cas où les conditions de paiement n'auraient pas été observées par le client, ou dans le cas où les renseignements à fournir par le client pour la bonne exécution de sa commande n'auraient pas été communiqués, ou communiqués tardivement, par ce dernier.

5- Modification de commande : Toute modification de la commande initiale par le client devra être demandée par écrit ; cette modification fera l'objet d'un devis modificatif ou d'un additif au devis initial qui devra être accepté par le client, par écrit. L'acceptation de cette modification deviendra définitive après accomplissement des mêmes formalités que celles applicables à la commande initiale. Ceci pourra entraîner la détermination d'un nouveau délai de livraison opposable au client.

6- Conditions de paiement : Pour les Particuliers, les conditions de paiement applicables sont les suivantes : versement d'un acompte à la commande et le solde à la fin des travaux, ou à la livraison, ou à l'enlèvement. Tout retard de paiement donnera lieu à l'application de plein droit, par la société SMC à son client, de pénalités de retard fixées à 3 fois le taux de l'intérêt légal par mois, tout mois commençant étant dû. En cas de retard ou d'indétermination de paiement et si la société SMC reçoit des renseignements suivant lesquels la solvabilité de son client est douteuse ou égarée au montant de la commande en cours, la société SMC se réserve la faculté de suspendre ou d'annuler la prestation en cours ou d'en demander un paiement d'avance, nonobstant le début d'exécution de la commande et les conditions consenties antérieurement. Dans tous les cas où la société SMC serait amenée à interrompre ses travaux du fait de l'insuffisance du client, les sommes reçues lui resteront acquises, sans préjudice de tous les autres recours.

7- Réception des travaux : Sauf spécification expresse, la réception des travaux se fera dès leur fin. En cas de résistance abusive de la part du client empêchant la tenue de cette réunion ou de réunions ultérieures, la société SMC pourra mettre son client en demeure d'obtenir et à défaut, considérer le chantier comme réceptionné et ce sans réserve. Si la réception est prononcée avec des réserves, les réserves précises et détaillées seront formulées par écrit sur le procès-verbal. Après levée de ces réserves par la société SMC, il sera procédé, contradictoirement, à de nouvelles opérations de réception lors desquelles les points litigieux seront réexaminés. Il sera procédé de même jusqu'à la levée complète de toute réserve. En aucun cas, et notamment en cas de contestation, le client ne pourra opérer de son propre chef des retenues ou compensations sur les paiements prévus au contrat.

8- Garanties légales :

8.1. Garantie de conformité :

Les garanties légales s'appliquent au titre des articles L217-5 à L217-14 du Code de la Consommation. En outre, nous précisons qu'au regard de l'article L217-9 du Code de la Consommation, en cas de défaut de conformité, l'acheteur choisit entre la réparation et le remplacement du bien. Toutefois, le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur. De plus, au regard de l'article L217-7 du Code de la consommation, les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à partir de la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire. Pour les biens vendus d'occasion, ce délai est fixé à six mois. Néanmoins, le vendeur peut combattre cette présomption si celle-ci n'est pas compatible avec la nature du bien ou le défaut de conformité invoqué.

8.2. Garantie des vices cachés :

En vertu de l'article 1641 du Code de la Consommation le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice (article 1648 du Code de la consommation).

8.3. Garanties commerciales :

En plus de la garantie de conformité, SMC accorde une garantie de 2 ans, déplacements, pièces et main-d'œuvre à tous ses clients non-professionnels ; cette garantie est limitée à 1 année lorsque le client est un professionnel. En outre les garanties de nos fournisseurs s'appliquent selon leurs conditions générales de vente, aux contrats que nous passons avec nos clients. La garantie commerciale ainsi que ses modalités de mise en œuvre est inscrite sur tous nos documents commerciaux : devis, commandes et factures. A l'acceptation de notre devis par lui-même, le client est réputé avoir pris connaissance de ces conditions.

8.4. Avances de frais en cas de mise en œuvre de la garantie :

Dans le cas de la mise en œuvre de la garantie, SMC se réserve le droit de demander une avance de frais au client si celle-ci est demandée par le fournisseur de SMC. SMC veille, néanmoins à ce que les avances de frais nécessaires ne constituent pas une entrave au client dans sa démarche de demande de garantie.

9- Délai de rétractation :

9.1. Délai de rétractation commande :

Conformément à l'article L. 221-18 du Code de la Consommation, dès lors qu'ils acceptent un devis ou passent une commande à SMC hors de notre établissement, nos clients disposent d'un délai de quatorze jours pour exercer leur droit de rétractation, sans avoir à motiver leur décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221-25. Ce délai de 14 jours, court à compter du jour de la conclusion du contrat ; si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Un formulaire de rétractation est joint aux présentes CGV.

9.2. Délai de rétractation financement :

Conformément à l'article L. 221-18 du Code de la Consommation, dès lors qu'ils demandent un financement à SMC hors de notre établissement, nos clients disposent d'un délai de quatorze jours pour exercer leur droit de rétractation, sans avoir à motiver leur décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221-25. Ce délai de 14 jours, court à compter du jour de la conclusion du contrat ; si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Un formulaire de rétractation est joint aux présentes CGV.

Toutefois si le client souhaite que l'exécution d'une prestation de services commence avant la fin du délai de rétractation mentionné à l'article L. 221-18, SMC peut recueillir sa demande expresse par tout moyen pour les contrats conclus à distance et sur papier ou sur support durable pour les contrats conclus hors établissement.

Le client qui a exercé son droit de rétractation d'un contrat de prestation de services dont l'exécution a commencé, à sa demande expresse, avant la fin du délai de rétractation verse à SMC un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter ; ce montant est proportionné au prix total de la prestation convenu dans le contrat. Si le prix total est excessif, le montant approprié est calculé sur la base de la valeur marchande de ce qui a été fourni. Finalement, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats mentionnés à l'article L.221-28 du Code de la Consommation comprenant, notamment, ceux réalisés en urgence. Plus explicitement, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de travaux d'entretien ou de réparation à réaliser en urgence au domicile du consommateur et expressément sollicité par lui, dans la limite des pièces de rechange et travaux strictement nécessaires pour répondre à l'urgence (paragraphe 8 de l'article L.221-28).

10- Médiateur SMC : SMC dispose d'un médiateur de la consommation dont les coordonnées sont : SAS Médiation Solution, Mme Eliane Simon, agréé CECMC / Ministère de l'économie et des finances, 222, chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Niois ; Téléphone 04 82 53 93 06 ; www.sasmediationsolutions-consol.fr, mail : contact@sasmediationsolutions-consol.fr

11- Propriété des biens : Les marchandises restent la pleine et entière propriété de la société SMC jusqu'au paiement intégral de leur prix. Le client devra conserver les marchandises de telle manière qu'elles ne puissent être confondues avec d'autres matériels. La disposition ci-avant ne fait pas obstacle au transfert au client des risques de perte, vol ou détérioration des marchandises soumises à réserve de propriété ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner dès leur mise à disposition. A défaut de paiement intégral, le client s'engage à restituer le matériel et prendra à sa charge les éventuels frais de remise en état.

12- Tribunal de référence : Les parties conviennent que la commande et les conditions qui en font partie intégrante sont soumises au droit français. Lorsque le client agit en tant que professionnel, il est fait attribution exclusive de compétence au Tribunal de Commerce de COMPIEGNE, s'agissant d'un particulier, ce dernier a le choix de donner attribution soit au Tribunal de Commerce de COMPIEGNE, soit à la juridiction du lieu où il demeurait au moment de la conclusion du contrat.

Si vous désirez annuler votre commande, vous pouvez utiliser le formulaire ci-dessous
ANNULATION DE COMMANDE dans le cadre d'une commande réalisée à votre domicile
Code de la consommation article L. 121-23 à 121-26

CONDITIONS :

Compléter et signer ce formulaire, l'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception, en utilisant l'adresse ci-dessous.

L'expéditeur au plus tard le quatorzième jour à partir du jour de la commande ; si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié chômé, le premier jour ouvrable suivant.

Je soussigné (nom et prénom du client) déclare annuler la commande ci-dessous désignée :
Numéro du devis : Date de la commande :/...../..... Nature de la marchandise et/ou du service commandé :
Adresse du client : Fait à le/...../..... Signature du client :

Si vous désirez annuler votre financement, vous pouvez utiliser le formulaire ci-dessous
ANNULATION DE FINANCEMENT dans le cadre d'une commande réalisée à votre domicile
Code de la consommation article L. 121-21 à 121-29

CONDITIONS :

Compléter et signer ce formulaire, l'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception, en utilisant l'adresse ci-dessous.

L'expéditeur au plus tard le quatorzième jour à partir du jour de la commande ; si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié chômé, le premier jour ouvrable suivant.

Je soussigné (nom et prénom du client) déclare annuler le financement ci-dessous désigné :
Numéro du devis : Date de la commande :/...../..... Nature de la marchandise et/ou du service commandé :
Adresse du client : Fait à le/...../..... Signature du client :